QUOTIDIEN. — 25 CENTIMES

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 108, rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

SAMEDI 20 JUIN 1936

BUREAUX :
ROUBAIX | Téléph. 351-17
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING | Téléph. 9-85
3, rue Fidèle Lebocucq

DIRECTRICE : Mme Eug. GUILLAUME

LES DÉBATS D'HIER A LA CHAMBRE

"La reprise de la vie économique est l'essentiel de la politique du Gouvernement",

a déclaré M. Vincent-Auriol au cours du grand exposé financier qu'il a fait, hier, au Palais-Bourbon :: ::

M. VINCENT-AURIOL arrivant à la Chambre.

LE MINISTRE DES FINANCES A AJOUTÉ :

« Il n'est actuellement qu'une seule politique, c'est d'appeler la nation à se sauver elle-même et à sauver sa monnaie...

» Le volume des capitaux français évadés ou thésaurisés atteint environ 60 milliards...

» Si la vie économique reprend, les capitaux rentreront dans la circulation française ».

UN APPEL A L'EPARGNE NATIONALE SERA FAIT DANS QUELQUES JOURS

Le projet de réforme du statut de la Banque de France a été déposé et le Gouvernement prévoit l'organisation du contrôle des Banques privées ainsi qu'une refonte de la fiscalité

Paris, 19. — La séance est ouverte, à 15 h., sous la présidence de M. Edouard HERRIOT.

La Chambre valide sans débat les élections de MM. Sévère et Lagrosillière, députés de la Martinique.

M. LEBAS, ministre du Travail, dépose sur le bureau de la Chambre les deux projets sociaux retour du Sénat.

La parole est donnée à M. VINCENT-AURIOL, ministre des Finances. Celui-ci monte à la tribune aux applaudissements des députés de gauche.

L'exposé financier de M. Vincent-Auriol

Le discours de M. Vincent-Auriol est un tableau sincère de la situation financière de la France et aussi exact qu'il a été possible de l'établir. Toute intention de polémique contre les hommes de la précédente législature a été écartée, mais le gouvernement a cru nécessaire de dire au pays la vérité, que connaissent bien, au surplus, les dirigeants de l'épargne française et même ses écumeurs. Tous les chiffres qui résument la situation sont remis aux commissions des deux Chambres.

Le Budget

L'équilibre du budget a été, pendant les quatre dernières années, la principale préoccupation de ceux qui pensaient que la reprise de la vie économique dépendait avant tout du rétablissement des finances de l'Etat, en même temps que de la restriction des prix intérieurs pour les ajuster aux prix mondiaux. Economies massives et rapides, efforts de compression sur le coût de la vie, tel fut le programme, accompagné de diminutions de salaires privés, d'une amputation des loyers et des coupons de rentes et obligations, de modifications profondes des contrats privés.

On a fait ainsi un effort de déflation sans précédent. Les restrictions imposées aux anciens combattants, aux fonctionnaires, aux collectivités locales, aux rentiers, peuvent être estimées, pour 1934 et 1935, à plus de 5 milliard, sacrifice auquel s'ajoute, pour ces deux seules années, une surcharge fiscale de 1 milliard 320 millions.

A-t-on obtenu les résultats escomptés ? Les réductions de dépenses prévues par les lois de redressement dans les quatre dernières années devaient s'élever à 10 milliards 800 millions : la comparaison entre le budget de 1931-32 et celui de 1936 établit une réduction effective de 6 milliards 460 millions seulement. Surtout, l'équilibre espéré n'a pas été réalisé. Le déficit peut être estimé pour 1934 à 8 milliards 800 millions, pour 1935 à 9 ou 10 milliards, pour 1936, si l'on se place au 1er juin, à 6 ou 7 milliards.

La Trésorerie

Quelques chiffres montrent les difficultés de la trésorerie : dépenses relatives à 1936 qui incombaient au Trésor, 18 milliards 700 millions ; effort à faire pour la période de juin à décembre, 7 milliards 900 millions, chiffre auquel il faut ajouter le remboursement des crédits accordés par les banques anglaises, soit 3 milliards, et l'incidence des dernières mesures votées.

Il faut tenir compte, d'autre part, des variations possibles de la dette flottante et également des concours que l'Etat pourrait être amené à prêter à la trésorerie des grands réseaux ou de certaines collectivités publiques, concours qui pourraient se monter au maximum à 4 ou 5 milliards.

Les moyens de trésorerie dont le gouvernement disposait étaient les suivants : autorisation d'émission des bons du Trésor pour 1936, 22 milliards 780 millions ; marge d'émission subsistant le 15 juin, 840 millions. Sur les 21 milliards 940 millions en circulation, 14 milliards ont été en réalité escomptés par la Banque de France, c'est-à-dire que la Banque de France a avancé 14 milliards à l'Etat, car, M. Auriol ne craint pas de le dire sans mâcher les mots : la prise en charge de ces bons par les banques, le réescompte des bons par la Banque de France ne constituent qu'une fiction.

La Dette publique

Pour compléter ce tableau, le ministre a donné quelques indications sur la dette publique, qui, au cours de la 15e législature, s'est non seulement accrue, mais encore transformée : diminution de la dette perpétuelle de 44 milliards (notamment par la conversion de 1932), augmentation de la dette amortissable de 75 milliards, augmentation de 16 milliards de la dette à moyen et à court terme : cette dette est une des plus préoccupantes non seulement par sa masse (32 milliards et demi), mais parce qu'elle représente des échéances massives dans les années à venir : augmentation de 20 milliards de la dette flottante qui est de 66 milliards.

On doit mentionner, en outre, les bons amortissables émis pour la défense du marché du blé (2 milliards 300 millions) et les 6 milliards 200 millions de nouvelles obligations amortissables émises pour le compte des postes.

L'évolution économique depuis quatre ans

Cependant, ces chiffres, pour prendre toute leur signification, ne peuvent être isolée de l'évolution économique de ces quatre dernières années, évolution à laquelle a contribué la politique budgétaire elle-même.

Si l'on examine, en effet, les postes sur lesquels a porté l'effort de compression budgétaire, on s'aperçoit que certaines dépenses se sont montrées incompressibles, au moins par le procédé budgétaire normal de la réduction de crédits ; c'est le cas pour la Dette publique, c'est le cas pour les dépenses militaires, qui, si l'on ajoute aux 8 milliards du budget de 1936, les 5 milliards 400 millions inscrits dans le fonds spécial de 1936, ont, en réalité, augmenté de 1 milliard 400 millions entre 1930 et 1936, il en résulte que l'effort de compression a porté essentiellement sur les dépenses de travaux, de traitements, pensions et allocations sociales.

Les chiffres du budget sont éclairés par ceux qui concernent l'évolution des prix dans la même période ; les prix de gros montrant une forte baisse, les prix de détail manifestant leur résistance ; c'est que les prix de détail impliquent des charges de toutes sortes, notamment les charges fiscales, les prix des transports, les frais généraux, particulièrement les frais trop lourds de capital, enfin la répercussion des bénéfices qui ont été réalisés par les entreprises à monopole, constituant le « secteur abrité » de l'économie nationale, et qui ont eu pour rançon la réduction parallèle des dividendes des autres entreprises moins favorisées.

L'opposition entre la chute des prix de gros, qui a tari les recettes, et la résistance des prix de détail qui a maintenu élevé le montant des dépenses, est un fait fondamental, car il explique à la fois le resserrement de l'activité économique et l'échec de la politique de déflation poursuivie par l'Etat. Ainsi se ferme le cercle fatal. La réduction des répenses privées de la masse éprouvée et la réduction des dépenses publiques accentuent la baisse des prix de gros, plus vulnérables, et celle-ci entraîne avec elle l'effondrement des recettes budgétaires. Au contraire, la résistance des prix de détail limite forcément l'effet de la déflation elle-même. Dans ces conditions, il y a bien une diminution des masses budgétaires, mais elle est liée à la réduction de l'activité économique et le déséquilibre subsiste.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIEME PAGE)

AU CONSEIL DES MINISTRES

LE GOUVERNEMENT ACCEPTERA LA LEVÉE DES SANCTIONS

M. Yvon Delbos fera, mardi, une importante déclaration sur une politique extérieure

Paris, 19. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, a fait un exposé général sur la situation extérieure et notamment sur les problèmes qui seront posés aux prochaines réunions de Genève. Le gouvernemen, fidèle aux principes de l'action collective, s'associera à toute décision qui sera adoptée par la S. D. N.

Informé sur l'état actuel de la question des sanctions, il a estimé que des considérations de fait conduisaient à en accepter la levée.

Il a examiné les moyens propres à renforcer le système de la sécurité collective et décidé d'en poursuivre activement la mise en œuvre.

Il a approuvé le texte d'instructions qui sont adressées en ce sens, aujourd'hui même, par le ministre des Affaires étrangères, à nos agents diplomatiques à l'Etranger.

La position du Gouvernement en politique étrangère

Paris, 19. — Les milieux gouvernementaux tiennent à observer le silence sur le détail des décisions prises ce matin par le Conseil des ministres en ce qui concerne la levée éventuelle des sanctions et le renforcement de la sécurité collective. Le Conseil a décidé, en effet, que M. Yvon Delbos préciserait d'une manière complète les vues du gouvernement lors du débat qui doit s'engager mardi prochain devant la Chambre sur la politique extérieure.

M. Yvon DELBOS quittant l'Elysée.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIEME PAGE)

MYSTERIEUSE et terrible tragédie à La Longueville

UN SEXAGÉNAIRE A ÉTÉ TROUVÉ MORT SUR SON LIT, AYANT PRÈS DE LUI SON AMIE, UNE FEMME DE MECQUIGNIES, SE TROUVANT ELLE-MÊME DANS UN ÉTAT ALARMANT. TOUS DEUX AVAIENT ÉTÉ INTOXIQUÉS

EN HAUT : *La coquette maison du Père BLONDIAU, théâtre du drame, où vint le retrouver son amie de* MECQUIGNIES ; à droite : *La dernière photographie de M. Alphonse BLONDIAU.* — EN BAS : *Le Lieutenant de gendarmerie GALLET, de* MAUBEUGE, *et les enquêteurs s'entretenant avec M. BŒZ Maire de* LA LONGUEVILLE.

La Longueville, près de Bavay, ou il y a quelques mois, un père indigne a fusillé sa fille, puis s'est fait justice, vient d'être le théâtre d'une nouvelle tragédie, très mystérieuse cette fois.

Un sexagénaire, ancien marchand de bestiaux, a été retrouvé mort sur son lit, dans sa maison. A son côté, son amie, une femme de Mecquignies, venue mercredi passer quelques heures près de lui, était dans un état alarmant. Lorsqu'on la découvrit, elle gisait, gravement malade, depuis vingt-quatre heures, à demi inconsciente, près du mort.

D'après les indications du docteur, il s'agirait d'une double intoxication. Accident ? Double tentative de suicide ? Tentative de meurtre et suicide C'est l'énigme.

Le Parquet d'Avesnes a ordonné l'autopsie de la victime. La gendarmerie s'efforce de percer le mystère de ce drame troublant, étrange.

Un vieux garçon

La victime, M. Alphonse Blondiau, est bien connu dans toute la région. Issu d'une excellente famille, M. Alphonse Blondiau était un ancien marchand de bestiaux, qui fréquenta longtemps les marchés du Nord. Depuis quelques années, la soixantaine sonnée, il vivait tranquillement, en rentier, dans sa maison de la rue de Feignies, au hameau du Gros Chêne.

Il avait des économies qui lui permettaient de vivre confortablement et, de ci de là, il corsait encore sa bourse en faisant le démarcheur pour des marchands de bestiaux de ses amis.

Vieux garçon, il vivait seul dans les deux pièces de la maison qu'il avait conservées pour son usage, les autres étant louées à M. Limbourg et sa famille. Ce célibataire endurci, âgé de 61 ans, aimait la vie et les plaisirs qu'elle peut procurer. Depuis qu'il avait cessé son métier, son lourd manteau rustique en peau de mouton restait accroché au porte-manteau. Il s'habillait élégamment, se bichonnait se parfumait et, au volant de son auto, il allait chercher des délassements.

Depuis quelque temps, sa santé lui donnait des soucis. Il souffrait du foie et suivait un traitement mais assez irrégulièrement car il avait foi en sa bonne étoile. « Etre malade, moi ! Allons donc, disait-il. J'ai été réformé à 20 ans pour maladie du cœur, et me voilà », concluait-il fièrement.

Une liaison

Ce vieux célibataire ne dédaignait pas la compagnie des dames. Depuis longtmps déjà, il entretenait une amicale liaison avec une cabaretière de Mecquignies, village des environs de Bavay.

Mme Deronne Jeanne tient un café sur la place de Mecquignies. Elle est âgée de 50 ans. Elle fut fort belle et conserve certains charmes. Elle est mariée à un brave homme qui connaît depuis deux jours son infortune conjugale.

Elle a eu 4 enfants, trois filles et un garçon. Le garçon et une des filles sont mariés. Mme Deronne a certainement vu autour d'elle de nombreux soupirants elle en a peut-être éconduit beaucoup, mais elle n'a pas résisté au galant marchand de bestiaux du « Gros Chêne ».

Il y a longtemps que dure sa liaison avec Blondiau. C'était le secret de Polichinelle. Tantôt on voyait Blondiau au cabaret de Mecquignies, tantôt on le rencontrait au volant de son auto, son amie à son côté.

La dernière fugue

Mercredi, à 13 h., Mme Deröme quittait Mecquignies pour se rendre au marché de Maubeuge.

A Maubeuge elle fit des emplettes et on la voit en compagnie de Blondiau.

Vers 17 h., le couple revient en auto à La Longueville.

Mme Deröme, que les voisins n'avaient jamais vue, a sans doute accepté de boire le verre de l'amitié dans la maison du célibataire.

Blondiau, en l'honneur de cette charmante visiteuse, va chercher une bouteille de champagne. On déballe des gâteaux que l'on a ramenés deMaubeuge.

L'entrevue doit durer deux heures environ, car il faut qu'à 21 h., M. Blondiau ait ramené à Bavay son amie qui pourra décemment laisser croire aux siens qu'elle est revenue de Maubeuge par le train.

Inquiétudes

Mais les heures passent...

La nuit s'est étendue sur le pays. Dans la maison de Blondiau le silence s'est installé, un silence de mort.

Au cours de la nuit, un jeune homme et une jeune femme viennent frapper à la porte.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

L'ÉCLIPSE DE SOLEIL

Voici photographiée au moment de sa plus grande intensité, du haut du 2e étage de la Tour Eiffel, à PARIS, *l'éclipse partielle de soleil. L'astre, caché en partie, n'est plus qu'un croissant faiblement lumineux dans la brume matinale.*

Lire notre information en deuxième page

Le mouvement gréviste touche à sa fin mais a des sursauts...

C'EST AINSI QU'A LILLE LE CONFLIT SE DÉTEND DANS CERTAINES CORPORATIONS ET REPREND DE L'INTENSITÉ DANS D'AUTRES

450.000 grévistes en Belgique

Le mouvement gréviste s'est d'abord étalé dans toute l'ampleur possible, puis il s'est stabilisé pour se résorber petit à petit et ne se maintenir qu'à la faveur d'îlots de résistance qui tenaient fermement leurs positions.

Maintenant, il a pris un caractère spasmodique. La grève s'arrête là et, faute d'appliquer l'accord du 7 juin, certaines firmes voient leur personnel reprendre le mouvement et recommencer la grève.

On ne buvarde pas tout à fait une tache d'huile. Il reste toujours des traces.

A la Bourse du Travail de Lille, on appelle cela des queues... des queues d'orage.

M. VERSCHUREN, Délégué syndical, parlant à la Bourse du Travail de LILLE *au cours d'une réunion du personnel du Printemps. On voit à sa droite M. COHEN qui présidait cette réunion et autour de ces deux personnalités le Comité de défense des intérêts du personnel de ce Magasin. Cette réunion a d'ailleurs eu pour résultat de résoudre définitivement le conflit.*

Cependant, les corporations encore en grève espèrent toutes beaucoup de bien de l'arbitrage de M. le préfet du Nord.

Le travail reprend aujourd'hui au Magasin du Printemps

Grâce à l'esprit de conciliation que la directiondu Magasin du Printemps a apporté à l'examen des revendications soumises par le personnel, grâce aussi à l'action incessante et particulièrement active de M. Verschuren, délégué syndical, le conflit éphémère qui divisa les uns et les autres a été rapidement résolu à la satisfaction générale.

Une réunion a eu lieu hier matin, à 10 h. 30, à la Bourse du Travail de Lille, que présidait M. Cohen, assisté de M. Verschuren, délégué syndical, et des membres du Comité de défense des intérêts du personnel de ce magasin.

M. Cohen prononça une touchante allocution qui concilia tous les points de vue et rétablit la solidarité dans le mouvement.

M. Verschuren rendit compte des résultats obtenus des négociations entreprises la veille avec la direction et tous les cas individuels furent examinés.

La réunion se poursuivit dans un excellent atmosphère de sérénité et de satisfaction.

Finalement, l'accord se fit et le travail reprendra ce matin, à l'heure habituelle, alors que la direction et le personnel sont parfaitement d'accord.

La traction fluviale est en bonne voie de conciliation

Alors que la grève de la batellerie est terminée, la question est toujours pendante en ce qui concerne le personnel de la traction fluviale, qui est en grève.

La traction est inhérente à la batellerie. Les mariniers le savent si bien qu'ils se solidarisent avec les ouvriers de la traction à telle enseigne que le conflit ne sera réellement résolu que le jour où il le sera aussi pour la traction, ce qui ne saurait tarder, car M. Tranchet, entouré de la délégation qualifiée des grévistes, a eu une entrevue, hier après-midi, à la préfecture du Nord, pour demander à M. le préfet d'arbitrer le conflit.

Un communiqué de la Fédération Postale Régionale du Nord

La réalisation de l'accord Matignon avait posé la question de l'augmentation des salaires des auxiliaires des trois grands services de l'administration.

Les secrétaires des syndicats agents, employés et ouvriers avaient demandé à la direction régionale une augmentation qui était acceptée en principe à partir du 11 juin.

Or, M. Jardillier, ministre des P.T.T., dans une circulaire adressée aux directions régionales, prescrit la constitution d'une commission régionale pour régler la question des salaires des auxiliaires dans son ensemble.

En conséquence, la commission s'est mise au travail et se rencontrera avec la direction régionale mardi 23 juin, à 14 h., pour régler cette importante question qui intéresse les ouvriers, main-d'œuvre et auxiliaires des services techniques de la distribution et du transport des dépêches. — Pour la délégation régionale : Régnier, Bereau et Lanselle.

A la suite d'un Meeting les ouvriers de l'Alimentation de Tourcoing ont décidé la continuation et l'extension de la grève

Au nombre d'environ 400, les grévistes des fabriques de chocolat, de bonbons et de biscuits de la région de Tourcoing-Marcq se sont réunis à la Maison du Peuple, sous la présidence de M. Georges Berlant, assisté d'un assesseur féminin et un masculin.

M. Vermandel, secrétaire du Syndicat de l'alimentation, exposa la genèse de la grève. A l'issue du meeting, les délégués ont décidé de repousser purement et simplement le barème patronal et de continuer la grève jusqu'à complète satisfaction.

Gendarmes belges faisant évacuer une bagarres ont eu lieu entre grévistes et non grévistes.

Usine près de BRUXELLES *où quelques*

DANS LA RÉGION DE BÉTHUNE

A la verrerie de Calonne-Ricouart, le conflit est apaisé. Le travail a repris, les ouvriers ont obtenu 28 % d'augmentation.

A Béthune, les pourparlers continuent à l'horlogerie Outrebon. Les parties sont soumises à l'arbitrage du juge de paix.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)